



CLUB DE TIR D'ORBEC LA VESPIERE



Notre Club a le plaisir d'organiser les Championnats inter- Départementaux aux Armes Réglementaires les 19 et 20 Mai 2018

SERIES ET HORAIRES DE TIR

SAMEDI 19:

PISTOLET/REVOLVER: 09H00, 10H30, 14H00, 15H30, 17H00

VITESSE MILITAIRE: 10H00, 11H30, 15H00, 16H30, 18H00

ARMES LONGUES : 09H00, 10H00, 11H00, 14H00, 15H00, 16H00, 17H00

DIMANCHE 20:

PISTOLET/REVOLVER: 09H00, 10H30, 14H00, 15H30

VITESSE MILITAIRE: 10H00, 11H30, 15H00, 16H30

ARMES LONGUES : 09H00, 10H00, 11H00, 14H00, 15H00, 16H00

Les règles appliquées sont celles du règlement FFT A JOUR DU 22 /11/2017

Merci de le consulter en préalable de vos inscriptions sur le site de la Fédération

ENGAGEMENTS : 10 euros par disciplines en individuel et par équipes

RECOMPENSES : DEUX CLASSEMENTS

Département du Calvados: Médailles aux 3 premiers dans chaque épreuve

Hors Département : Médailles aux 3 premiers dans chaque épreuve

INSCRIPTIONS à adresser à :

Claude DELANGE 3 Chemin de la Bonnardiere 14290 Courtonne les deux Eglises

Tel : 02/31/63/77/93 Portable : 06/14 /36 /32 /55 Mail :claudedelange@free.fr

Un planning vous sera adressé

POSSIBILITE DE REPAS : 14 €uros

REMISE DES RECOMPENSES LE DIMANCHE VERS 17 h00

Merci à l'avance de votre participation

Le Président

Claude DELANGE